Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260928-DEL202609103-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST

GWIPAVAZ
GUIPAVAS
www.guipavas.bzh

MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION 2026-09-103

OBJET : PARTENARIAT CULTUREL 2026 – BAGAD GWIPAVAZ

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage : 17 septembre 2026

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Joël TRANVOUEZ, Monique BRONEC, Pierre GRANDJEAN, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Catherine ANDRIEUX, Lionel BODIOU, Céline SENECHAL, Soisic VOXEUR, Eliane PICART, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Catherine MARREC, Yann LE JOLIVET, Daniel LE ROUX, Patrice SIDOINE, Eric LEFEUVRE, Laetitia COM, Nicolas CANN, Aurélie MESLET-KERVELLA, Nadya BOUGRINE, Elodie LOUSSE, Carole LE PAPE-CAROFF, Claire LE ROY, Pierre BODART, Xavier LE GUEN, Christine ROUDAUT, Yann DUPUY, Céline LE ROY, Charlène BERAULT ROLLAND conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :
Lauriane CHATRY à Eliane PICART
Abdourahim DIALLO à Céline SENECHAL
Adrien CONNAN à Ingrid MORVAN

Monsieur Eric LEFEUVRE a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212900757-20260928-DEL202609103-DE

PARTENARIAT CULTUREL 2026 – BAGAD GWIPAVAZ

Le Bagad Gwipavaz a pour objet la promotion et la diffusion de la musique et de la culture bretonne. Il développe son activité et ses projets par l'intermédiaire de l'école de musique Ribl an Elorn (cours de musique pour tous les niveaux, prestations) et souhaite constituer progressivement un parc d'instruments.

La ville de Guipavas est un partenaire majeur des associations proposant des actions sur son territoire et souhaite s'y associer financièrement.

NOM DE L'ASSOCIATION	2026
BAGAD GWIPAVAZ	800 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCORDER** le partenariat financier mentionné ci-dessus pour l'année 2026 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention de partenariat.

PJ : convention de partenariat culturel

Avis des commissions :
Sport, vie associative, culture, animation : Favorable
Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, associations patriotiques, relations internationales : Favorable

Décision du Conseil municipal : Adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 23 SEPTEMBRE 2026

Le Maire,
Fabrice JACOB

Le secrétaire de séance,
Eric LEFEUVRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE GUIPAVAS
FINISTÈRE